



Vie privée arcellement via réseaux sociaux

Par **Philippe60**, le **16/01/2013** à **11:55**

Bonjour, j'ai eu une relation extra-conjugale pendant près de 3 ans. J'ai pris la décision de stopper cette relation, cela fait plus d'un an et demi. Depuis ce temps ma fille majeure que j'avais mis au courant est régulièrement contactée via facebook par cette personne. Parfois juste pour demander de mes nouvelles, parfois par des insultes en se permettant de donner des détails privés. Pour le moment ma fille à ma demande n'a jamais répondu. Par contre cette même personne a déjà contacté mon autre fille mineure sans se présenter. Je sais également qu'elle surveille toutes ses activités sur facebook et sur twiter. Ma grande fille et moi même voulons protéger ma deuxieme fille qui n'a pas besoin d'etre informée des bêtises de son père. Est ce que ma grande fille peut déposer plainte et pour quel motif ?
Je vous remercie par avance de vos conseils.